Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 59 (1914)

Heft: 1

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sation pratique » à page 932, doivent être transposés à page 934, après l'alinéa qui se termine par les mots : « d'autres différences encore sont relatives à l'encadrement. »



INFORMATIONS

† Le colonel Camille Favre. — La mort très soudaine du colonel Camille Favre, à Genève, aura éveillé une douloureuse sympathie dans tous les milieux d'officiers de Suisse. Peu de figures y étaient plus connues ; parmi les anciens, il était de ceux que chacun entourait des sentiments les plus respectueux et de la plus cordiale camaraderie ; on aimait à le rencontrer, chaque automne, sur nos terrains de manœuvres, toujours bienveillant, toujours affable, avec sur les lèvres le sourire accueillant qui attire l'affection.

L'étude des questions militaires a été une des passions de sa vie, un de ses goûts les plus prononcés. Il avait de qui tenir : son père, le colonel Edmond Favre-Sarasin avait été entouré, lui aussi, de la légitime considération de tous.

La carrière du colonel Camille Favre s'est passée toute entière dans son arme d'incorporation, l'infanterie, et dans l'état-major général. Il appartenait à une génération d'officiers dont les représentants deviennent rares ; son brevet était antérieur à la guerre franco-allemande de 1870. Né en 1845, il était lieutenant au bataillon genevois 84 lors de l'occupation de la frontière du Jura.

Instruit, cultivé et très actif, il fut appelé à l'état-major aussitôt après la grande réforme militaire de 1874. La liste des nouveaux capitaines d'état-major du 31 mars 1875 — il était capitaine depuis 1873 — a donné à l'armée des chefs en vue. On y trouve, entre autres, à côté de lui, les noms d'Arnold Keller, à Aarau, de Hans de Wattenwyl, à Berne; d'Alexandre Schweizer, à Zurich; d'Edmond de la Rive, à Genève; de Pierre Isler, à Kaltenbach; de Georges Favey, à Pompaples; d'Edouard Secrétan, à Lausanne; d'Hugo Hungerbuhler, à Saint-Gall.

En 1878 il fut promu major, lieutenant-colonel en 1882 et colonel en 1887. Avec ces deux derniers grades, il commanda successivement le 1^{er} régiment et la 1^{re} brigade d'infanterie, cette dernière jusqu'en 1897, date de son passage à disposition. A partir de cette époque, c'est par la plume surtout qu'il sut servir l'armée. Il fut le collaborateur militaire de plusieurs journaux : son histoire des passages du Haut-Valais entre le Simplon et le Mont-Rose, publié par l'*Annuaire d'histoire suisse*, fut remarqué. De même ses *Notes sur la guerre anglo-transvaalienne*, qui parurent au moment de la guerre, dans le *Journal de Genève*.

Il développa le même sujet, d'une façon plus technique, dans deux articles de la *Revue militaire suisse* de 1902 : « L'expédition de Botha dans le sud-est du Transvaal », et dans trois autres, de 1903 : « Coup d'œil sur la guerre sud-africaine ». Il s'y montre partisan de ce que l'on appelle la « tactique boer », qui fut si commentée partout, mais non pas cependant, sans introduire les réserves et les restrictions que l'on pouvait attendre d'un esprit aussi avisé.

Dès lors, il n'abandonna plus l'étude de l'armée anglaise, et l'on peut certainement dire qu'aucun de nos officiers suisses ne la connaissait mieux. C'est par lui que les lecteurs de notre revue ont été tenus au courant des réformes et projets de réformes des institutions militaires de la Grande-Bretagne; et, réciproquement, à diverses reprises, il fut appelé en Angleterre pour y entretenir les milieux militaires du système suisse que des hommes d'Etat et des officiers britanniques désiraient introduire pour la formation de l'armée territoriale.

Dès lors, presque chaque année, le colonel Camille Favre a témoigné de l'intérêt qu'il portait à la *Revue militaire suisse* en y traitant les objets qui lui tenaient le plus à cœur, et toujours avec cette clarté et cette méthode qui rendaient si aisée la lecture de ses études.

Telle fut, au point de vue militaire, la carrière de cet utile et fidèle serviteur de l'armée et du pays. Il a eu le bonheur de conservé jusqu'à un âge avancé, et sans les défaillances de la fin la lucidité parfaite de son intelligence, si bien qu'il a pu faire profiter largement ses camarades plus jeunes de sa longue expérience, de ses réflexions et de son travail. Ils lui en garderont, comme la Revue militaire suisse, dont il fut un si dévoué cellaborateur, un souvenir reconnaissant.

Mutations. — Le chef d'arme de l'artillerie, colonel Rodolphe Kunz, à Berne, est promu colonel-divisionnaire, et le lieutenant-colonel Auguste Bonna, du service des étapes, est promu colonel.

Ont été promus lieutenants-colonels :

Etat-major général: les majors Gaston de Loriol, de Genève, à Lausanne; Eugène Vuilleumier, à Lausanne, nommé commandant du régiment d'infanterie de montagne 6; Edouard de Goumoens, de Berne, à Emmenbrucke, nommé commandant du régiment d'infanterie 7, avec maintien à l'état-major général.

Infanterie: les majors Georges Hellwig, de Genève, à Neuchâtel, jusqu'ici commandant du bataillon de fusiliers 129; William Borel, à Genève commandant du bataillon de carabiniers 2; Maurice Beeger, commandant du bataillon de montagne 11; Rodolphe de Blonay, à Berne, commandant du bataillon de carabiniers 1; Ernest Schibler, de Rotacker, à Thoune, commandant du bataillon de montagne 94, tous mis à disposition.

Artillerie: les majors James de Reynier, à Neuchâtel, commandant du deuxième groupe d'artillerie de campagne, qui devient commandant du troisième régiment d'artillerie; Ernest Bujard, à Aubonne, commandant du cinquième groupe d'artillerie de campagne, qui passe au détachement d'obusiers 25.

Troupes de forteresse : le major Guibert, de Villars-sous-Yens, à Saint-Maurice, maintenu au cinquième groupe d'artillerie de forteresse.

Troupes sanitaires : Le major Charles Redard, des Verrières, à Genève, à disposition.

Service territorial et des étapes : les majors Georges Autran, à Genève, maintenu au service des étapes ; Louis de Techtermann, à Fribourg, maintenu au service territorial ; Charles de Marval, Neuchâtel, maintenu au service des étapes.

Justice militaire: Le major Louis Glardon, maintenu au tribunal de cassation.

Transferts. Etat-major général : Le llieutenant-colonel Louis Potterat, à Zurich, est nommé officier-ingénieur.

Les majors Albert de Salis, à Airolo; Conrad de Mandach, à Berne; et Charles Verrey, à Lausanne, sont transférés, le premier dans les troupes de forteresse, les deux autres dans l'infanterie.

Infanterie: Les majors E. Chavannes et Paul Descoullayes, à Lausanne, passent au S. T.; les majors L. Weck, à Fribourg, et H. Tenthorey, à Ormont-Dessous, au S. E.; le major L. Reymond, à Orbe, du bat. 7, à disposition.

Génie : Le lieutenant-colonel L. Deluz, à Cossonay, passe au S. T.

Service de santé: Le major H. Ceresole, à Morges, passe du 7e rég. inf. au 11e lazaret de campagne.

Mis à disposition sur leur demande : le colonel E. Heer,

commandant la 24° brigade d'infanterie, remplacé par le colonel Albert Schmid, à Zurich.

Le colonel G. Moser, commandant la 7^e brigade d'infanterie, remplacé par le colonel d'Erlach, à Berne.

Le colonel d'artillerie Paul Lardy, commandant de la 2^e brigade d'artillerie, remplacé par le colonel Alfred Iselin, à Bâle, promu colonel.

Le colonel Albert Brenner. à Frauenfeld, chef du génie de la 5^e division, remplacé par le colonel Hermann Stieger, à Zurich.

Le colonel Gottfried Leuch, médecin de la 5^e division, remplacé par le colonel Mat. Kaelin, à Zurich.

Le lieutenant-colonel d'infanterie Camille Rochette, commandant du 7^e régiment, remplacé par le lieutenant-colonel Ed. de Goumoens, de Berne.

Le lieutenant-colonel d'artillerie Albano Fama, à Saxon, commandant le 1^{er} groupe d'art. de mont, remplacé par le major Charles de Haller, à Genève, promu lieutenant-colonel.

Le lieutenant-colonel Ed. Studer, à Rapperswil, médecin en chef des troupes du Gothard, remplacé par le lieutenant-colonel Gallus Deschwanden, à Gerliswil.

Le major G. de Salis, à Jenins, commandant le 7e régiment de dragons.

Le major Louis Delarageaz, à Préverenges, commandant le groupe de parc 5.

En outre, le colonel Jacques Keller, à Pfungen, commandant la 3^e brigade de cavalerie, remplacé par le major Charles Muller, promu lieutenant-colonel.

BIBLIOGRAPHIE

La bataille de Saint-Privat, par Germain Bapst. — 1 vol. gr. in-8° avec cartes. Paris 1913. Plon-Nourrit & Cie.

Peut-on parler encore de la bataille de Saint-Privat? Le XX^e siècle a débuté par deux grandes guerres qui ont mis en œuvre les engins militaires les plus récents. Entre le Dreyse ou le Chassepot de 1870 et nos fusils d'aujourd'hui à trajectoire tendue et à répétition, la différence est énorme. Plus grande encore est celle que l'on